

Entretiens Chrétiens

Recueil d'études pratiques et exégétiques des paroles de Jésus

Yves I-Bing Cheng, M.D., M.A.

Basé sur une oeuvre du Pasteur Eric Chang

www.entretienschretiens.com

LA PARABOLE DU SERVITEUR IMPITOYABLE

Matthieu 18.21-35

Le Seigneur Jésus a enseigné à ses disciples que leur devoir de pardonner les offenses ne doit pas avoir de limite. Il illustra ce grand précepte chrétien dans la parabole du serviteur impitoyable.

Regardons cette histoire. Elle se trouve en Matthieu 18.21-35. Je vais vous la raconter dans mes propres mots.

Il y avait un roi qui a décidé de remettre sa comptabilité à jour avec ses serviteurs. Durant cette vérification, il s'est aperçu qu'un serviteur lui devait la somme de 10 000 talents. Combien valaient 10 000 talents? Faisons le calcul. Un talent équivalait à environ 6000 deniers. Un denier correspondait au salaire journalier d'un ouvrier agricole. Ainsi 10 000 talents représenteraient 60 millions de journées de salaire. Inutile de dire qu'il s'agit là d'un montant colossal. Il est difficile de penser qu'un particulier ait pu contracter une telle dette dans sa vie. Elle appartenait possiblement à un haut fonctionnaire ou à un ministre qui, dans son maniement des affaires du gouvernement, a misérablement failli à ses responsabilités. Il devait maintenant faire face au maître à qui il doit ce montant.

Puisque le serviteur n'était pas solvable, le roi ordonna qu'il soit vendu comme esclave, avec toute sa famille. Grande fut sa détresse! Il se jeta aux pieds du roi et implora sa miséricorde. 'Sois patient avec moi. Donne-moi un délai et je te paierai tout ce que je te dois,' supplia-t-il. Ce malheureux se montrait incroyablement optimiste sur sa capacité à rembourser sa dette. Dans son désespoir, il promettait l'impossible.

Néanmoins, l'imploration du serviteur toucha le cœur du roi. Ému de compassion, ce dernier prit la décision d'annuler la dette et le laissa partir. Le serviteur était redevenu un homme libre.

Mais l'histoire ne se termine pas là.

Peu après, ce même serviteur croisa un compagnon qui lui était redevable de 100 deniers. La rencontre fut catastrophique. L'histoire nous dit qu'il le saisit à la gorge et exigea d'être remboursé sur-le-champ. Cette dette de cent deniers n'était pas insignifiante. Elle représentait quand même trois à quatre mois de salaire. Mais comparée à 10 000 talents, on doit convenir que ce n'était rien.

Le débiteur demanda le report de sa dette. 'Je t'en prie, accorde-moi du temps et je te rendrai tout ce que je te dois,' implora-t-il. Mais l'autre se montra impitoyable. Il refusa tout compromis et le fit mettre en prison.

Ce comportement aberrant fut observé par d'autres serviteurs. Révoltés, ils rapportèrent toute l'affaire au roi. Celui-ci entra dans une telle colère contre le serviteur qu'il le fit emprisonner jusqu'à ce que sa dette soit épongée. Il expliqua sa décision en lui disant, 'Mauvais serviteur! J'ai supprimé ta dette parce que j'ai eu pitié de toi. Tu aurais dû aussi avoir pitié de ton compagnon.'

Comme vous pouvez le constater, cette parabole se divise en trois actes distincts: (1) l'acquiescement de la dette d'un serviteur; (2) son traitement impitoyable d'un compagnon endetté; (3) son emprisonnement à vie. Chaque division renferme une importante leçon. Examinons-les une par une.

Acte 1: le pardon

Le thème du premier acte est le pardon. Ceci se comprend aisément lorsqu'on suit le lien unissant les trois principaux symboles de cette parabole, soit le roi, le serviteur et la dette de 10 000 talents.

Que représente le roi? Le roi correspond à Dieu et on le voit agir comme juge. Il est celui qui a fait 'rendre compte' à ses serviteurs (vv. 23, 24). Cette représentation de Dieu se retrouve dans deux autres paraboles: la parabole des talents (Matthieu 25.14-30) et la parabole de l'intendant avisé (Luc 16.1-13). Dans les deux histoires, le roi ou le maître désigne sans l'ombre d'un doute Dieu. Autre élément. Regardez le dernier verset de notre parabole. Elle se termine par la phrase, *C'est ainsi que mon Père céleste vous traitera ...* En liant le 'Père céleste' au roi, il est clair que Jésus parlait de Dieu dans son récit.

Que représente le serviteur? Le serviteur représente le croyant. Jésus raconta cette parabole en réponse à la question posée par Pierre au v. 21. *Seigneur, combien de fois pardonnerai-je à mon frère, lorsqu'il péchera contre moi ?* Pierre était préoccupé du devoir de pardon d'un frère (*adelphos*), c.-à-d. d'un chrétien. Il s'agit du même mot utilisé par Jésus au v. 15 dans la phrase, *Si ton frère (adelphos) a péché, va et reprends-le entre toi et lui seul.* Ici tout le monde s'accorde pour dire que l'instruction concerne un frère dans la foi qui pèche. Les croyants sont désignés par le terme 'frères' parce qu'ils sont tous issus du même Père céleste. Ils partagent donc une même communion fraternelle.

Par ailleurs, il faut se rappeler que le serviteur de la parabole maltraite un de ses compagnons de service. Si le serviteur symbolise un chrétien, il s'ensuit que le compagnon doit également symboliser un chrétien, c.-à-d. un frère. Ce raisonnement s'harmonise bien avec l'avertissement de la fin où il est question de 'pardonner à son frère de tout son cœur.' *C'est ainsi que mon Père céleste vous traitera, si chacun de vous ne pardonne à son frère de tout son cœur* (v. 35). En d'autres mots, ne faites pas comme le serviteur qui n'a pas voulu pardonner à son camarade, un frère chrétien.

Que représente la dette? La Bible utilise l'image d'une dette pour représenter le péché. Nos péchés sont des dettes devant Dieu. Prenez par exemple Luc 11.4. Jésus dit, *Pardonne-nous nos péchés, car nous aussi, nous remettons sa dette à quiconque nous doit quelque chose.* Dans cette phrase, 'dette' et 'péché' sont utilisés comme synonymes. La dette que nous remettons, ce sont les péchés que nous pardonnons.

Je vous rappelle le contexte de notre histoire. Jésus la raconta pour illustrer sa réponse à la question de Pierre sur le pardon. *Seigneur, combien de fois pardonnerai-je à mon frère, lorsqu'il péchera contre moi ?* Pardonner à un frère du péché qu'il a commis à mon égard, c'est annuler la dette qu'il me doit. Dans le cas de notre parabole, le premier serviteur était en dette avec le roi.

Donc la Bible considère le péché comme une dette. Pris figurément, chaque péché que nous commettons cause une dépense qui est mise au débit de notre compte spirituel. Ainsi notre passif s'accroît sans cesse jusqu'à atteindre une somme astronomique. C'est ce que la dette de 10 000 talents

représente. Chaque être humain, par ses péchés, a accumulé une dette spirituelle si grande envers Dieu qu'il lui est impossible de s'en acquitter quelles que soient ses bonnes œuvres.

'Le salaire du péché, c'est la mort,' déclare Paul en Romains 6.23. Voilà une autre façon de décrire notre misérable situation d'endettement. La mort met un terme à tout. Il n'y a rien qui puisse nous racheter de la mort. De façon similaire, il n'y a rien que nous puissions faire pour rembourser notre dette du péché.

En désespoir de cause, le serviteur dans la parabole demanda un délai de grâce. Remarquez son humilité. V. 26: *Le serviteur, se jetant à terre, se prosterna devant lui, et dit : Seigneur, aie patience envers moi, et je te paierai tout.* Par ces mots, il reconnaît que la condamnation du roi est juste et il l'implore pieusement à faire acte de grâce.

Quelle fut la réaction du roi? La détresse de son serviteur le toucha vivement. Motivé par la compassion, il supprima la dette entière et le renvoya libre. Cette merveilleuse clémence représente la miséricorde divine.

Spirituellement, nous sommes comme ce serviteur. Nous sommes tous des pécheurs. Il nous est impossible de rembourser Dieu pour le mal que nous lui avons fait. Nous sommes condamnés à mourir. S'il existe une issue, ce serait d'aller vers Dieu avec un cœur contrit et de lui dire, 'Seigneur, je reconnais que je suis un pécheur. Je sais que ma dette est énorme et je suis incapable de la payer. Je te supplie de m'accorder ta miséricorde. S'il te plaît, pardonne tout ce que j'ai fait de mal.' Soyez assurés que Dieu vous écoutera. Le Seigneur se montre toujours disposé à faire grâce au pécheur humilié.

Le premier acte met donc en relief la générosité illimitée du pardon divin et révèle que la compassion, l'éternelle miséricorde de Dieu, est la source de ce pardon.

Certains chrétiens ont une conception du salut qui se limite aux événements du premier acte. Une fois pardonné, pensent-ils, le salut est complété. Ce n'est pourtant pas ce que cette parabole enseigne. Le pardon des péchés constitue le point de départ et non pas l'entièreté de la vie chrétienne. Ainsi la parabole se poursuit avec le deuxième acte qui souligne la responsabilité du pécheur pardonné.

Acte 2: la sanctification

Le thème du deuxième acte est la sanctification. Il montre que la réception du pardon divin doit se refléter dans notre conduite par une disposition à pardonner nos semblables. Nous devons nous-mêmes exercer de la miséricorde.

Mentionnons ici que la notion de miséricorde peut difficilement se comprendre sans parler de justice. La justice et la miséricorde sont deux sujets qui se complètent et à cet égard, ils devraient être traités conjointement. C'est ce que nous constatons dans cette parabole. Jésus laisse entendre que la miséricorde n'invalide pas la justice, et que la justice n'élimine pas la miséricorde non plus. Il faut permettre aux deux de s'exercer également. Nous avons souvent tendance à favoriser l'application de la justice au détriment de la miséricorde, cette dernière étant alors perçue comme un 'abandon temporaire' de la justice. Or Jésus nous demande de considérer la justice et la miséricorde sur le même pied.

Si Jésus avait amorcé sa parabole par la description du serviteur serrant la gorge d'un de ses compagnons, déterminé à récupérer l'argent que celui-ci lui devait, si Jésus n'avait pas mentionné que ce serviteur avait lui-même bénéficié plus tôt d'un pardon de 10 000 talents, nous aurions pu penser que l'homme a agi selon la justice. Il est vrai que sa conduite a été quelque peu brutale, mais il faut lui reconnaître son droit à exiger le paiement d'une dette qu'une personne avait contractée envers lui. Justice fut faite! Pourtant Jésus dit, 'Ce n'est pas uniquement une question de justice. Il faut aussi faire

place à la compassion et la miséricorde.' Le serviteur n'a pas eu pitié pour son compagnon. Il a refusé de le pardonner. La justice fut exercée, certes, mais en l'absence de toute miséricorde.

Il y a une sévérité dans cette justice qui nous choque. Une demande légitime devient dans ce cas inexcusable. Comment n'a-t-il pas pu voir que son attitude était tout à fait déraisonnable? Comment pouvait-il, ayant bénéficié d'une remise de dette énorme, refuser de remettre une dette minime? Après avoir obtenu le pardon d'une dette de 10 000 talents, il va mettre en prison quelqu'un qui lui devait une somme 600 000 fois inférieure à la sienne. N'aurait-il pas dû se montrer plus patient? C'est le reproche que le roi lui fait aux versets 32 et 33. *Méchant serviteur, je t'avais remis en entier ta dette, parce que tu m'en avais supplié; ne devais-tu pas aussi avoir pitié de ton compagnon, comme j'ai eu pitié de toi ?* Si le roi n'avait tenu compte que de ses droits, en n'agissant que sur la base de la justice, il n'y aurait pas eu de pardon. La dette aurait été maintenue. Mais heureusement il a laissé agir un autre facteur : la miséricorde. Et il s'attendait à observer la même chose chez son serviteur après le pardon. Ayant reçu miséricorde, il aurait dû se montrer miséricordieux.

Qu'est-ce que cela signifie pour le chrétien? Cela signifie qu'une obligation morale s'impose à celui qui a obtenu la rémission de ses péchés. Quelle est cette obligation? Étant entré dans la grâce de Dieu, il est du devoir du croyant de manifester par son comportement la même miséricorde vis-à-vis de ses semblables. C'est pourquoi j'ai mentionné que le thème du deuxième acte est la sanctification. Un aspect de la sanctification met l'accent sur la transformation qui se produit dans le comportement du croyant. Et Jésus enseigne dans cette parabole, 'Vous ne pouvez pas dissocier la miséricorde divine de votre conduite. Vous devez agir envers les autres de la même manière que Dieu a agi envers vous.' L'apôtre Paul l'exprime en ces mots dans sa lettre aux Philippiens: **Travaillez à votre salut avec crainte et tremblement** (Philippiens 2.12). 'Dieu vous a accordé le salut en vous pardonnant. Traduisez-le maintenant en actes de bonté. Cherchez le bien-être même de ceux qui vous offensent. Pardonnez. Dieu vous a tant aimés qu'il a sacrifié son Fils. Soyez disposés à aimer votre prochain de la même façon.'

Ici se dessine un principe vital de la vie chrétienne: nous devons traiter les autres avec la même bonté que Dieu nous traite. Jésus venait d'enseigner dans le premier acte que Dieu nous a fait miséricorde en ne nous infligeant pas le châtement mérité. Maintenant, au deuxième acte, il veut qu'à notre tour, nous usions de miséricorde envers nos semblables.

Le Seigneur l'exprime spécifiquement de cette manière en Luc 6.36: *Soyez donc miséricordieux, comme votre Père est miséricordieux*. Que notre disposition soit d'être miséricordieux, selon la miséricorde que notre Père céleste a pour nous.

Par cela, vous êtes à même de constater que le croyant bénéficie d'une grande liberté. Dieu a été miséricordieux avec moi. C'est pourquoi je m'efforce de me comporter de la même façon avec autrui. Cela ne dépend pas des sentiments de l'autre à mon égard. Ce qui compte, c'est l'attitude de Dieu envers moi.

Dans les relations humaines, on a tendance à vouloir rendre à l'autre la pareille. Tu as été méchant à mon endroit; je serai méchant avec toi. Tu m'as offensé; je te ferai subir le même traitement. Le vrai chrétien n'agit pas de cette façon. Sa conduite n'est pas dictée par celle des autres. Elle est conditionnée par une seule chose: par la grâce qu'il a reçue du Seigneur. Le chrétien devient ainsi un libre agent de la grâce divine. Il exerce la miséricorde indépendamment de ce que les gens lui font ou disent de lui.

Acte 3: le jugement

Le thème du troisième acte est le jugement. Il nous laisse voir que si un chrétien ne pardonne pas à son frère, il sera jugé.

La dernière partie de cette parabole décrit un roi très mécontent. V. 34: *Et son seigneur, étant en colère, le livra aux bourreaux, jusqu'à ce qu'il eût payé tout ce qui lui était dû.* Lorsque le roi apprit ce qui était arrivé, il entra dans une colère si forte qu'il décida de remettre sur le dos de ce cruel serviteur la dette de 10 000 talents. Il le fit emprisonner jusqu'à ce que sa dette soit épongée. Comme il ne pourra jamais la payer, il était condamné à l'emprisonnement perpétuel - une image de la damnation.

Ce verset, le v. 34, ressemble énormément au v. 30 où nous lisons que le serviteur avait refusé le pardon à un compagnon et l'avait jeté en prison jusqu'à ce que sa dette lui soit remise.

Matthieu 18.30. Mais l'autre ne voulut pas, et il alla le jeter en prison, jusqu'à ce qu'il eût payé ce qu'il devait.

Le parallèle entre ces deux versets met en évidence un autre important principe de la vie chrétienne: la façon dont nous traitons les autres détermine la disposition de Dieu envers nous-mêmes. Le sort que le serviteur a réservé à son créancier, c'est celui que le roi lui a réservé, c.-à-d. que la justice a été appliquée sans merci. Jacques exprime la même idée en Jacques 2.13: *Car le jugement est sans miséricorde pour qui n'a pas fait miséricorde.* Si nous refusons d'être miséricordieux envers autrui, Dieu ne le sera pas vis-à-vis de nous au jour du jugement.

Si la dette est l'image de nos péchés, si le roi symbolise Dieu et si le serviteur représente le croyant, alors la conclusion suivante s'impose. À la manière du roi qui annula sa grâce envers le serviteur impitoyable, Dieu reprendra la grâce qu'il a accordée au croyant si celui-ci, comme le mauvais serviteur dans l'histoire, se montre impitoyable avec ses semblables en refusant de les pardonner.

Cette parabole est très difficile à interpréter pour ceux qui croient qu'un croyant ne peut pas perdre le pardon de Dieu. Les tenants de cette doctrine affirment que le chrétien authentique manifesterait clairement par son comportement envers les autres sa gratitude et sa dépendance de Dieu. Celui qui agit sans pitié montre qu'il n'a jamais obtenu véritablement la rémission de ses péchés, c.-à-d. qu'il n'a jamais été un vrai disciple.

Il me semble que cette parabole enseigne tout à fait le contraire. Notez bien l'utilisation du mot grec *aphiemi*. Il est traduit par le verbe 'pardonner' au v. 35.

Matthieu 6:35. C'est ainsi que mon Père céleste vous traitera, si chacun de vous ne pardonne (aphiemi) à son frère de tout son cœur.

Le même mot apparaît à deux autres reprises, aux v. 27 et au v. 32, en lien avec l'annulation ou le pardon de la dette de 10 000 talents du serviteur.

Matthieu 6.27. Ému de compassion, le maître de ce serviteur le laissa aller, et lui remit (aphiemi) la dette.

Matthieu 6.32. Alors le maître fit appeler ce serviteur, et lui dit : Méchant serviteur, je t'avais remis (aphiemi) en entier ta dette, parce que tu m'en avais supplié.

Le serviteur fut donc acquitté de tout ce qu'il devait. Il a été complètement pardonné. Comment peut-on affirmer le contraire, c.-à-d. affirmer qu'il n'a jamais fait l'expérience du pardon et donc qu'il n'est pas un vrai chrétien? Dans la logique de cette parabole, nous sommes forcés de conclure que ce serviteur correspond à un individu qui est vraiment entré dans l'esprit de la grâce divine et qui l'a expérimentée. Malheureusement, même s'il a réellement reçu le pardon de Dieu, il s'est montré indigne de ce pardon par son refus de pardonner aux autres. En conséquence, la grâce dont il a bénéficié lui a été retirée.

Qu'en est-il alors de la sécurité éternelle du croyant? La Bible ne donne-t-elle pas l'assurance que le vrai chrétien persévéra jusqu'à la fin? Il est vrai que de nombreux versets permettent de penser que nous ne pouvons pas perdre notre salut. Pourtant, plusieurs autres versets laissent entendre exactement l'inverse. Les nombreux avertissements et exhortations à l'intention de ceux qui sont sauvés semblent indiquer la possibilité de déchoir de la grâce. La parabole du serviteur impitoyable fait partie de ceux-là.

Nous devons reconnaître ces deux aspects de la vérité biblique et accepter que notre esprit humain limité ne puisse les concilier. Nier l'existence de cette tension dans les Écritures serait une erreur.

Le salut est un don de la grâce divine. Il ne peut se mériter par notre labeur. Tel est le sens de cette parabole. Dans sa compassion et par sa grâce souveraine, Dieu a payé notre dette. Il nous a accordé un pardon total et gratuit. Nous ne devons pas supposer cependant qu'en obtenant le pardon, nous échapperons au jugement. Il y a un jugement futur qui aura lieu avec le retour de Jésus et personne n'y échappera, pas même le chrétien. Dieu fera miséricorde à celui-ci dans la mesure où lui-même a fait miséricorde à autrui. S'il s'est montré impitoyable, Dieu le sera tout autant vis-à-vis de lui. Son jugement sera impitoyable.